

LES MÉDECINS DE L'HÔTEL-DIEU DE CHATEAU-THIERRY

Fondé en 1304 par la reine Jeanne de France (1), comtesse de Champagne et de Brie pour recevoir, coucher, nourrir les pauvres passants et les femmes enceintes, l'Hôtel Dieu de Château Thierry s'est enrichi par des dons volontaires (2), et, parmi les bienfaiteurs, il faut citer le médecin Nicolas Brayer (3), Jean Josse et sa femme, Ledaufin Desmortiers et surtout de Stoupe (4) et sa femme, M^{me} de la Bretonnière, etc.

Le 21 Janvier 1695, sur le rapport de Ribeyre, conseiller d'Etat, le roi décida la suppression de dix sept maladreries ou léproseries, dont les revenus étaient insuffisants, pour les réunir à l'Hôtel Dieu de Château Thierry sous certaines conditions : c'étaient les maladreries de Chézy en Orxois, de Charly, de Champruche, de Blesmes et de Chierry, de Chézy-l'Abbaye, d'Etampes, de Nogentel, de Dormans, de Verneuil-

(1) Charte latine publiée par Barbey (1872, p. 166, Ann. de la Soc.).

(2) Ib. 1891, p. 195.

(3) Ann. de la Société, 1893. p. 238. — Ib. 1895, p. 169.

(4) Ib. 1893, p. 288.

sur Marne, d'Aulnois et Essômes, de Crézancy, de Condé en-Bric, de Montlevon, d'Essises et Montfaucon, de Lhuys, de Cohan, d'Houssé et de Mont Notre Dame. Les revenus de ces hôpitaux ou maladreries furent transférés à Château Thierry, dont l'hôpital n'avait alors que dix huit lits (1).

Le 18 Juin 1698. Louis XIV ordonna la réunion de ces maladreries à l'Hôtel Dieu de Château Thierry, dont le nombre de lits fut augmenté de cinq, ce qui, avec les dix huit lits existant, portait à vingt trois le nombre des lits de l'Hôtel Dieu, « dans lesquels cinq lits il sera reçu par préférence à tous autres, un pauvre malade de Chézy l'Abbaye, un de la paroisse de Lhuys, un de la paroisse de Houssé, un de la paroisse de Mont Notre Dame, et un de la paroisse de Cohan,... à proportion des revenus desdites maladreries... » (2).

Nous ne possédons aucun document authentique sur les médecins de l'Hôtel Dieu, qui était alors administré par la religieuse, les aumôniers auxquels était adjoint le curé de la Ville. C'était d'eux que dépendait la nomination des médecins. Ces derniers n'ont laissé aucun souvenir comme praticiens, aucun titre scientifique. Pour exercer la médecine, il suffisait de passer un examen devant un jury local, composé de deux ou trois chirurgiens, sous la présidence virtuelle du Lieutenant du premier chirurgien du Roi, c'est à dire d'un chirurgien de la localité qui le représentait.

En 1680, les chirurgiens dont nous avons pu retrouver les noms étaient *De Beine et Bouvet*.

En 1693, nous avons trouvé le nom de *Jobert*.

En 1743, Augustin *Galien*, né à Château Thierry, s'était fait recevoir docteur à Reims les 13 et 14 mars 1720. Il exerça la médecine avec beaucoup de désintéressement, car on l'avait surnommé le médecin des pauvres.

(1) *Archives Nationales*, Section judiciaire, Cote V, 1163.

(2) *Arch. Nat.*, Ordonnance de Louis XIV, du 19 Novembre 1697 au 20 Septembre 1698.

En 1760, il y avait trois chirurgiens à Château Thierry, *Gaillard* Maurice Gabriel, *Rufin Montmignon* et Germond : ce dernier ne fut pas attaché à l'Hôtel Dieu. Montmignon exerçait encore sa profession en 1780, car j'ai déjà raconté la bévue chirurgicale dont il s'est rendu coupable (1).

En 1780, *Aubert* et *Chalmeau* exerçaient la chirurgie.

Après la Révolution, deux praticiens furent placés à la tête de l'Hôtel Dieu, l'un comme chirurgien, ce fut JOLLY père, l'autre comme médecin, ce fut NICAISE.

En 1792, les médecins étaient Vallée, Nicaise, Aubert et Jolly, qui recevaient 150 livres par trimestre.

En 1796 (19 thermidor an V), il n'y eut plus que deux médecins, Aubert et Jolly, aux appointements de 400 francs par an.

Le 27 octobre 1797, la commission décida que Aubert serait remplacé par Nicaise.

NICAISE, Jean François, né à Séchault (Ardennes), s'était fait recevoir docteur à l'ancienne école de Nancy, en 1787, et était venu se fixer à Château Thierry. Il obtint la place de médecin vers 1802, aux appointements de 300 francs par an. En 1806, il quitta Château Thierry pour s'établir à Meaux ; il est revenu à Château Thierry en 1832, fut nommé médecin honoraire le 2 octobre 1832, et y est mort le 25 septembre 1843.

JOLLY fut nommé médecin de la Charité le 13 août 1807, en remplacement de Muguet, décédé le 12. Château-Thierry avait reçu de nombreux prisonniers étrangers, ce qui avait exigé un surcroît de fatigues pour les médecins auxquels on accorda une gratification de 300 francs pour services exceptionnels. Jolly avait une certaine valeur comme chirurgien, et il a à son actif plusieurs opérations heureuses dans des

(1) Ann. Soc. hist. 1879, p. 50.

accouchements laborieux, qui ont été relatés dans la thèse de doctorat de son fils. Il est mort le 16 octobre 1822.

Il y avait à cette époque un médecin nommé Delarsille, Jean Nicolas, né à Saint Nicolas, dans le département de l'Escaut, élève de l'ancien collège de chirurgie, reçu docteur à Paris le 25 pluviôse an XIII (13 février 1804), ancien chirurgien major du 7^e bataillon de Paris en 1792, qui avait demandé en 1806 à être admis comme médecin, concurremment avec Jolly et Nicaise. En 1812, il avait fait une nouvelle demande, offrant de donner des soins gratuits aux malades de l'Hôtel Dieu. La Commission n'accepta pas sa demande.

L'HOMME Augustin Désiré, né à Arras en 1773, a été nommé chirurgien des hospices le 13 octobre 1814, en remplacement de Jolly père. Son bagage scientifique n'est pas considérable; il est l'auteur d'un procédé d'injections de vapeurs de vin dans l'abdomen dans certains cas d'hydropisie ascite. C'était un prélude aux injections iodées. Son bagage littéraire consiste dans un poème ayant pour titre : *Le Désastre de Barcelone*, 1822, poème dont nous avons parlé dans les Annales de notre Société de 1899, p. 45.

Il resta une vingtaine d'années à Château Thierry, où il est mort le 24 septembre 1829, à l'âge de 56 ans, après avoir été pendant une quinzaine d'années chirurgien des hospices.

LAURAIN, N. Ph. Alexandre, fut un médecin dont la réputation comme médecin égalait celle de Jolly comme chirurgien. Ancien élève du Prytanée français et de l'École de Médecine de Paris, il avait été chirurgien à l'armée du Rhin. Il soutint le 27 messidor an XI (15 juin 1803) sa thèse doctorale sur ce sujet : *Application de la méthode analytique à la recherche des effets du froid sur l'homme en santé et en maladie*. C'était un prélude à l'hydrothérapie que le D^r Petit a importée et perfectionnée dans notre pays. Il fut nommé médecin de l'Hôtel Dieu le 19 mai 1806, en remplacement de Nicaise,

parti pour Meaux. Ainsi que Jolly père, Laurain reçut une gratification de 300 francs pour services exceptionnels. Petit, maigre, d'une constitution débile en apparence, complètement rasé, fidèle à la cravate blanche et au chapeau à larges bords, qui était alors la tenue habituelle des médecins, Laurain était plutôt médecin que chirurgien. C'était alors le règne de la saignée. Laurain avait horreur du sang ; il la pratiquait peu, il en confiait le soin à Joussaume Latour, officier de santé. Laurain était d'un caractère doux et affable, de mœurs patriarcales et eut un fils qui ne lui succéda pas professionnellement.

Laurain est mort à Château Thierry, le 21 janvier 1862. Il avait donné sa démission de médecin de l'Hôtel Dieu au mois de mai 1853.

DROUET, L.-A.-M., né à Rebais (Seine-et Marne), soutint le 12 août 1820 sa thèse de doctorat ayant pour titre : *Dissertation sur l'emploi des exutoires dans quelques affections chroniques de la poitrine*. Elle était dédiée à son père, maire de Rebais, à Récamier dont il avait été l'élève et le secrétaire et au D^r Gallot, médecin des hôpitaux de Provins, auprès duquel il avait appris les premières notions de médecine. C'est le 13 mars 1825 qu'il fut nommé chirurgien adjoint des hospices de Château Thierry, à titre gratuit. Le 5 octobre 1829, il fut nommé chirurgien titulaire en remplacement de Lhomme, décédé. Le 5 mai 1853, Drouet fut nommé médecin et il fut remplacé par Cél. Jolly qui prit le service de chirurgie. Il se démit de ses fonctions de médecin, en faveur de son gendre, Lacaze. Toujours grave, même en dehors de sa profession, Drouet était aimé de ses concitoyens qui le choisirent pour le grade de chirurgien major de la Garde Nationale, et estimé de ses confrères, comme homme et comme praticien. Il est mort le 18 juillet 1858, laissant deux enfants, une fille qui épousa le D^r Lacaze et un fils qui est mort étudiant en médecine.

Parmi tous ces médecins de l'Hôtel Dieu, il en est un qui mérite une mention spéciale, c'est le D^r Jolly.

JOLLY, Célestin Edmond, est né à Château Thierry en 1802 : il était le fils du chirurgien Jolly qui s'était acquis un nom recommandable parmi ses contemporains. Ancien interne des hôpitaux de Paris, reçu le sixième au concours de 1823, dans une promotion qui a fourni des membres de l'Institut, des professeurs, des médecins des hôpitaux, il soutint sa thèse de doctorat le 16 avril 1830 sur l'*opération césarienne* ou *gastro hystérotomie*. Revenu à Château Thierry, son pays natal, il s'y acquit vite une grande réputation comme chirurgien et comme médecin. Sa brusquerie apparente cachait une bonté et un dévouement à toute épreuve. Il aimait ses malades, savait leur inspirer la confiance et gagner leur affection. Il considérait sa profession non comme un métier mercantile, mais comme un sacerdoce. Il avait la main habile comme chirurgien, savait se servir à propos et non hors de propos de ses instruments chirurgicaux dont il n'abusait pas, ne considérant pas l'opération comme une mine à exploiter. C'était le *vir bonus, medendi peritus*. Je l'ai coudoyé d'assez près pendant quatorze ans pour le connaître intimement. Pendant trente six ans, avec une exactitude et un dévouement sans bornes, il a été l'homme du devoir. Les fatigues professionnelles avaient altéré sa santé et pendant ces trente-six années d'exercice professionnel, il ne prit que trois semaines de repos pour aller demander aux eaux minérales un soulagement à une affection des organes digestifs à laquelle il succomba à l'âge de soixante-quatre ans, n'ayant obtenu pour toute récompense honorifique qu'une médaille d'or pour les différentes épidémies et pour celle du choléra de 1834, où il avait montré tant de dévouement, car à cette époque le Gouvernement ne prodiguait pas ses décorations, comme il le fait aujourd'hui.

Jolly est mort le 29 avril 1866, laissant une lourde tâche à son successeur, car c'était un médecin à qui on pouvait succéder, mais qu'on ne remplacera guère.



LE D^r JOLLY (CÉLESTIN-EDMOND)

1802-1866

Ses obsèques ont eu lieu le 1^{er} mai 1866. L'église était pleine d'amis, de clients, de confrères venus de tous les points de l'arrondissement. Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe. Qu'il me soit permis de rappeler mes paroles, car j'avais pour Jolly un sentiment de profonde affection et de reconnaissance : c'est grâce à ses soins que j'ai pu survivre à l'accident qui me laissa mourant le 5 avril 1854, accident survenu dans une mission médico légale.

« Nous ne pensions pas, Messieurs, rendre sitôt les derniers devoirs à un homme que nous avons tous connu et aimé.

« Né en 1802, Célestin Jolly avait suivi, par goût, la profession de son père, et jeune encore, il avait conquis, par la voie du concours, le titre si envié d'interne des hôpitaux de Paris. C'est à l'Hôtel Dieu qu'il eut pour maître Dupuytren, le plus grand chirurgien des temps modernes, et pour collègues, ceux qui occupent aujourd'hui le premier rang dans la chirurgie française : c'est vous dire quelle était la valeur scientifique du médecin que nous venons de perdre.

« Reçu docteur en 1830, et appelé par les circonstances à se fixer dans son pays natal ; il y acquit vite une réputation justement méritée.

« Possédant à un haut degré le tact médical, habile dans la médecine opératoire qu'il avait apprise à l'école des grands maîtres, il joignait à ces facultés un jugement sain, l'esprit d'observation, l'amour de sa profession, et savait allier au besoin la douceur et la fermeté. Sous une apparente brusquerie, il était plein de cœur pour ses amis, plein de dévouement pour ses malades, s'occupant d'eux plus que de lui-même. Et lorsque, il y a dix ans, un malheur terrible (1) vint le frapper, au lieu de s'abattre, son cœur de père chercha des consolations dans les rudes labeurs de sa profession.

« Malgré sa longue pratique, malgré son expérience personnelle, malgré ses nombreuses occupations, M. Jolly se tenait

(1) La mort de son fils, Paul Jolly.

toujours au courant des travaux de l'école moderne. Il y a quinze jours à peine, au moment où chacun croyait qu'il allait songer à la retraite, il me parlait encore de rajeunir sa bibliothèque par l'acquisition des ouvrages nouveaux, voulant ainsi consacrer à la science ce qui lui restait d'ardeur, d'intelligence et de vie.

« Quand, pendant trente-six ans, Messieurs, un homme a occupé la position médicale que Jolly s'est faite dans tout l'arrondissement, quand cet homme n'a connu ni trêve, ni merci, quand il n'a pas su se donner à lui même le repos qu'il savait si bien commander aux autres, quand une foule si nombreuse vient se presser autour de la tombe d'un médecin sur les lumières duquel elle croyait pouvoir compter longtemps encore, une telle mort, Messieurs, n'est point un deuil de famille, une telle mort est un malheur public.

« Je viens donc, pour ma part, acquitter ici une dette bien légitime de reconnaissance et adresser les derniers adieux au confrère que nous ne reverrons plus. »

Le portrait de Jolly, peint par Jacquinet, a été donné par la famille à l'Hôtel Dieu de Château Thierry.

LACAZE, Léon-Jean-Marie, né le 6 Novembre 1814 à Saint-Elix d'Astanac (Gers). Se fit recevoir docteur à Paris, le 22 Août 1842. Sa thèse de doctorat avait pour titre : *De la nature des tubercules*. — Quel est le traitement à employer contre les brûlures de la face, du cou et des mains ? — De l'épaisseur comparative des tuniques vésicales dans les différents points de leur étendue ? Que doit on penser de la luette vésicale et du troisième lobe de la prostate ? — Faire connaître l'organisation et les caractères des plantes de la famille des cucurbitacées : donner l'indication détaillée des espèces intéressantes par leur emploi en médecine ou dans l'économie domestique.

Il y avait à cette époque à Charly un officier de santé nommé Granier de Cassagnac, frère de l'homme de lettres bien connu, et qui était compatriote de Lacaze. Granier en-

gagée Lacaze à venir s'établir à Château Thierry, ce qu'il fit le 31 Juillet 1843, il fut nommé médecin adjoint, des hospices, sans traitement. La lutte fut rude en présence de Jolly dont la réputation était faite. Lacaze épousa la fille de Drouet qui lui abandonne une partie de sa clientèle. Le 30 Novembre 1854, Lacaze fut nommé médecin de l'Hôtel Dieu en remplacement de son beau père, démissionnaire en sa faveur. C'était un praticien consciencieux, d'un caractère doux, actif, dévoué, ennemi de ces procédés de réclame qui déshonorent la profession médicale et que nous déplorons aujourd'hui. Par suite de dissentiments avec Jolly, il donna sa démission en 1861 et fut nommé médecin honoraire. Jolly fut seul médecin et chirurgien. Lacaze était estimé de ses concitoyens qui le nommèrent maire de la Ville. Il est mort le 9 Décembre 1892, à l'âge de 78 ans, après avoir habité Château-Thierry pendant cinquante ans.

PETIT, Henri Auguste, né à Sézanne le 21 Août 1824, reçu docteur à Paris le 12 Juillet 1851, avec une thèse sur *la Dyspepsie*, est venu s'établir à Château-Thierry en 1851. Le 4 Juillet 1866, il fut nommé chirurgien titulaire en remplacement de Jolly, décédé le 29 Avril.

Petit avait un esprit chercheur et inventif. Il fonda à Château-Thierry dans le Faubourg de Marne un établissement important d'hydrothérapie, à l'installation duquel il sacrifia tout son temps et ses peines : rien ne manque au confort de cette importante maison. Comme praticien, sa clientèle fut considérable. Il remit en vigueur l'usage des eaux minérales, ferrugineuses de Château Thierry, qu'il rêvait de faire une station hydro minérale.

Pendant l'invasion allemande, Petit a beaucoup souffert, physiquement et moralement. Sa maison a été occupée par les malades et les blessés ennemis, et a servi d'ambulance. Du reste, Petit dans toutes les circonstances, pendant les différentes épidémies qui ont sévi sur notre pays, avait toujours fait preuve du plus complet dévouement. Il a publié un

rapport sur les ambulances de Château Thierry en 1870-71. Il avait publié un mémoire sur *la prolongation de la vie humaine par le café*, 1862, — *Maladie des organes génito-urinaires*, — *Une nouvelle application de l'hydrothérapie*, 1862.

Après trente-trois ans de service à l'Hôtel Dieu, de 1866 à 1899, Petit a été nommé médecin honoraire, sans avoir la satisfaction de voir sa boutonnière ornée d'un ruban bien mérité. Si, comme praticien, il n'atteignait pas la hauteur de Jolly, il l'égalait par son activité, son dévouement, son désintéressement et son honorabilité. Il est mort le 10 janvier 1900.

GERMAIN, Victor Flavien-Joseph, né à Buzancy (Ardennes), le 19 mars 1828, était licencié en droit quand il se fit inscrire sur les registres de la Faculté de Médecine de Nancy et fut reçu docteur à Paris le 18 février 1856. Sa mère avait épousé en secondes noces Laylavois, qui avait été sous-préfet de Château-Thierry, en 1845, et qui avait conservé quelques relations dans le pays. Il avait pris pour sujet de thèse : *Nature et traitement chirurgical des tumeurs hémorrhoidales*.

Il avait publié quelques travaux dans les journaux de médecine, dont voici les principaux :

Affection laryngée grave dans la convalescence de la fièvre typhoïde (Gazette hebdomadaire, 1859), — *Ablation d'un sarco-cèle; hémophilie, mort* (id. 1860), — *Mode d'action de la digitale* (id), — *Du traitement de la dyspepsie par l'acide arsénieux* (id), etc., etc.

Il a été nommé le 24 juillet 1859, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, où il suivait exactement le service de Jolly ; il a été démissionnaire en 1861 et a été nommé médecin du chemin de fer de l'Est à la mort de Jolly.

Germain avec l'esprit un peu paradoxal, avait une instruction profonde et variée, et aimait beaucoup à discuter, ce qui l'a un peu éloigné de la clientèle.

JOUSSAUME-LATOUR, J. B. Camille, né en 1832 à Château-Thierry, était le fils d'un modeste officier de santé de la ville.



M. J. JOUSSAUME-LATOURE (J.-B. CAMILLE)

1832-1898

Il appartenait à une famille de médecins. Son grand père avait été officier de santé à Montreuil aux Lions, son père avait exercé la médecine à Château Thierry, de 1819 à 1875, avait fait preuve de dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1832; trois de ses oncles avaient été médecins. Quoique bien plus jeune que moi, il avait été mon camarade de collègue et je l'avais retrouvé sur les bancs de Faculté, lorsque je terminais mes études médicales. Ancien externe des hôpitaux, il soutint le 18 août 1858 sa thèse de doctorat sur l'*Ophthalmie rhumatismale ou Sclérotico iritis idiopathique*. Il vint s'établir à Château Thierry, à côté de son père et près du D^r Jolly, qui l'estimait et lui montrait une affection dont il n'était pas prodigue. Joussaume y fut vite apprécié : c'était une de ces physionomies populaires qu'on aimait, c'était, selon le langage des ouvriers, un brave homme, sans morgue, sans ostentation, sans pose. Aucune fatigue ne le rebutait, et, comme l'a rappelé l'*Echo de l'Aisne*, il oubliait bien souvent la note des honoraires qui lui étaient dus ; il savait au besoin obliger les malades dans la gêne à accepter un secours qu'il leur laissait sans les froisser. Modeste et simple dans sa vie intime, aimé et estimé de tous, ennemi de la réclame tapageuse, il restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu comme un modèle du devoir et de l'abnégation.

Le 4 Juillet 1866, la Commission des Hospices le nomma médecin titulaire et chargea le D^r Petit du service de la chirurgie. Pendant les trois derniers mois de la maladie de Jolly, Joussaume le remplaça.

En 1870 71, l'Hôtel Dieu et l'hospice de la Charité furent encombrés de malades : son zèle et son dévouement ne firent qu'augmenter auprès des malades et des blessés.

Il est mort le 13 janvier 1898. On lui fit des funérailles telles qu'on les avait vues pour Jolly. La manifestation était grandiose : des milliers de personnes de tout rang, de toute classe, suivaient le char funèbre ; la population tout entière venait rendre hommage à un homme de bien. Un de ses confrères, le D^r Leclère, de Condé, prit la parole sur sa tombe au nom

de la Société médicale de l'arrondissement et le peignait ainsi :

« La principale qualité de votre caractère était la bonté et l'indulgence qui, chez vous, était extrême. Dédaigneux des injures, méprisant l'injustice, peu soucieux des ingratitude, oubliant même vos souffrances et vos préoccupations personnelles, vous avez toujours su penser aux autres. Tous ceux qui vous ont connu ont été séduits par la franchise amicale de votre caractère, par cette bonté profonde qui se montrait sur votre visage accueillant... »

Ainsi disparut après quarante ans de pratique et trente-deux ans de services à l'Hôtel Dieu un excellent médecin, doublé d'un honnête homme. La ville reconnaissante a donné son nom à l'une des rues de Château-Thierry.

Joussaume a été remplacé par le D^r Cardot.

VILCOQ, Jules-Louis Eugène, né à Soissons, interne des hôpitaux de Paris en 1884, soutint en 1888 sa thèse de doctorat sur les *Fractures intra utérines*. Il était allé s'établir à Soissons, mais des relations de famille l'appelèrent à Château-Thierry. Il s'y fit vite apprécier par son savoir, succéda au D^r Germain comme médecin du Chemin de fer, et fut nommé médecin de l'Hôtel Dieu en 1900, en remplacement du D^r Petit, nommé honoraire. Vilcoq est mort le 2 juin 1903. Il avait publié en 1899 un travail intitulé : *Note sur un cas de Zona du nerf trijumeau* et un autre ayant pour titre : *Contribution à l'étude de la Sclérodémie*.

Actuellement, deux médecins titulaires sont attachés à l'Hôtel Dieu, l'un pour le service de la chirurgie, l'autre pour celui de la médecine. Leur traitement est de 420 francs chacun. Ce sont les docteurs Cardot et Lallemand... Les médecins adjoints n'ont aucune rétribution. Tous les méde

cins de Château Thierry qui en font la demande peuvent être admis comme médecins adjoints.

Le nombre des lits de l'Hôtel Dieu est de 150, et le budget des hospices est en moyenne de 11.400 francs.

J'ai aimé mon pays, j'ai aimé mes confrères, près desquels j'ai vécu pendant dix ans ; il en est que j'ai fréquentés et connus plus particulièrement. Je me suis fait un plaisir de revivre avec eux, et un devoir de rappeler ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait, et aujourd'hui que j'ai quatre-vingts ans passés, je puis dire avec le poète :

Ces souvenirs lointains sont pour moi pleins de charmes.

D^r A. CORLIEU,

Lauréat de l'Institut de France, de l'Académie
et de la Faculté de Médecine.